



Carambolage : Déconstruire la notion de patrimoine

Année	4	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	7	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	2	Coefficient	2	Session de rattrapage	oui	

Responsable : Mme Gaussuin

Objectifs pédagogiques

Le tissu de la mémoire contient moins des souvenirs d'événements passés que la possibilité d'une combinatoire inépuisable d'un monde dans lequel le temps n'existe plus (J.-L. SCHEFER, Pour un traité des corps imaginaires, Paris, POL, 2014, p.9).

Ce cours propose de déplier le carambolage de problématiques, tensions et complexités inhérentes à l'intervention dans l'existant, en s'interrogeant sur les notions de monuments historiques, de patrimoine, d'existant, de protection, de réhabilitation, de restauration, ... Ce cours développera les problématiques suivantes: qu'est-ce que le patrimoine? Cette notion répond-t-elle aux enjeux actuels du changement climatique et des changements sociétaux? Comment les interventions sur l'existant manifestent des relations au passé, au présent et à l'avenir? Quelles sont les régimes d'historicité dans lesquels nous plaçons ces existants et qui se manifestent dans les interventions sur l'existant ?

Ce cours a pour objectif, à partir du constat de la séparation qui règne entre deux pratiques d'une même discipline, de sensibiliser les étudiant-es aux contraintes qu'induit la création dans un édifice déjà-là, en particulier lorsqu'il est reconnu comme un témoin de l'histoire par une protection patrimoniale et ainsi mettre en crise la dichotomie entre restauration et création. Au XIXe siècle, alors que les architectes prennent en main la restauration des monuments désormais historiques, s'insinue cette dichotomie liée à l'infusion dans l'architecture de «valeurs» venues de l'archéologie, identifiées par Aloïs Riegl dès 1903. Il s'agit de montrer comment les architectes, avec leurs outils de créateurs, proposent une critique de la linéarité de l'histoire. Ce cours a l'ambition de fournir des outils pour lire et analyser les architectures persistantes, les permanences urbaines et problématiser les interventions en relation avec elles

Contenu

Lorsque la notion de patrimoine apparaît, elle oblige les architectes à inventer une nouvelle pratique : la restauration. Pourtant, l'intervention sur l'existant n'est pas nouvelle: les thermes de Dioclétien à Rome, l'amphithéâtre de Nîmes, la Mosquée de Cordoue, etc., les réutilisations pouvant être motivées par des facteurs relevant de la nécessité, de l'actualisation d'édifices obsolètes ou de la destruction symbolique d'un précédent usage. Dans son Histoire du vandalisme (1958), Louis Réau englobe dans un même mouvement qu'il qualifie de «barbare», toutes les destructions d'édifices, quelle que soit la période: il pose a posteriori le concept de monument historique sur tous les cas qu'il examine, approche anachronique avant le XIXe siècle. Que ces destructions soient motivées par l'embellissement, l'iconoclasme (guerres de religion), l'idéologie (révolutions politiques) ou le progrès (construction de chemin de fer), Louis Réau les range toutes sous la bannière des «vandales», y compris les architectes restaurateurs. Or, saisir la motivation d'un geste destructeur nous engage dans la compréhension des gestes créateurs.

Intervenir sur la matière existante ne met pas uniquement en jeu des questions techniques liées aux matériaux. Si les diagnostics autorisent une lecture fine d'un édifice, ils ne suffisent pas à la constitution du parti de projet. En effet, l'idée reçue selon laquelle du diagnostic découlerait la posture de l'architecte de façon téléologique, est une idée qui dépossède l'architecture des «valeurs» que cette discipline attribue aux édifices hérités.

L'archiviste choisit ce qui est susceptible d'être conservé et ce qui peut être détruit. L'architecte a un rôle similaire face à l'existant et se saisir de cette responsabilité rend opérant notre système de valeurs. Ce cours vise à déconstruire la notion même de patrimoine et questionner son obsolescence en tant que concept : comment parler de ce à quoi nous tenons ? Le terme «matrimoine» en est-il une sous-catégorie ou une contre-proposition idéologique? Le terme «héritage» est-il la possibilité d'inclure la diversité ou un anglicisme? Le vivant est-il un héritage commun «patrimonialisable» dont la conservation serait nécessaire pour assurer la survie de l'humanité ? Qui désigne ce dit patrimoine hiérarchisant ainsi le bâti? Que faire du reste, des autres? Leur conservation peut-elle se justifier grâce à des logiques de recyclage des matériaux, des surfaces, des usages, des qualités esthétiques ou symboliques non-hégémoniques?

Mode d'évaluation

Ce cours explorera le carambolage problématique et temporel qui se pose face à l'intervention dans l'existant par une étude de cas sur un objet –bâtiment ou morceau de ville. Cette étude de cas est divisée en plusieurs moments: un moment de désignation des éléments considérés comme patrimoniaux et des valeurs qui ont présidé à leur patrimonialisation; un moment d'identification de la stratification temporelle de l'édifice et en particulier la partie réalisée le plus récemment, pour formuler une critique argumentée grâce aux différentes théories de la restauration qui auront été exposées en cours. Cette analyse fait alors émerger les enjeux, les tensions, les blocages, mais également comprendre les positionnements des architectes –continuité, effacement, rupture, accompagnement, imitation, négation, etc.

Ce travail d'analyse sera à réaliser en équipe de trois étudiant-es. Il fera l'objet d'un exposé suivi de débats durant le semestre. En fin de semestre, chaque équipe finalisera son analyse dans un livret format papier et numérique regroupant productions graphiques – tant analytiques que poétiques – et argumentation écrite référencée par des lectures personnelles et le cours. En plus de ces travaux personnels en équipe, le cours sera évalué par un examen en fin de semestre.

Bibliographie

BABELON Jean-Pierre et André CHASTEL, La notion de patrimoine, Paris, Édition du C.N.R.S., 1981.

CHESNEAUX Jean, Habiter le temps. Passé, présent, futur : esquisse d'un dialogue politique, Paris, Bayard éditions, 1996.

CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine(1992), Paris, Seuil, 1996.

CORNU Marie, Fabienne ORSI et Judith ROCHFELD (éd.), Dictionnaire des biens communs, Paris, PUF, 2017

FABRE Daniel et Claudie VOISENAT (éd.), Domestiquer l'histoire : ethnologie des monuments historiques, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 2000.

FOUCAULT Michel, L'archéologie du savoir(1969), Paris, Gallimard, 2008.HARTOG François, Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps, Paris, Seuil, 2003.

HEINICH Nathalie, La fabrique du patrimoine : «de la cathédrale à la petite cuillère», Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

KOSELLECK Reinhart, Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques(1979), Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock-Demarle (trad.), Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 2016.

MAHEU-VIENNOT Isabelle et Philippe ROBERT, Créer dans le créé : l'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens, Centre de création industrielle, Milan, Paris, Electra Moniteur, 1987.

MORISSET Lucie K., Des régimes d'authenticité :essai sur la mémoire patrimoniale, Rennes, PUR, 2009.

RICŒUR Paul, La mémoire, l'histoire, l'oubli(2000), Paris, Éditions du Seuil, 2003

Discipline

- **Théorie et pratique du projet urbain**